



Solution Bureau chez soi

Grande protection pour votre petite entreprise!

TD Assurance Meloche Monnex lancera bientôt un produit adapté aux besoins de la majorité des entreprises à domicile : la nouvelle garantie **Solution Bureau chez soi!**

Cette garantie offre :

- Une couverture d'assurance jusqu'à concurrence de 25 000 \$ des biens professionnels en cas de perte ou de dommages sur les lieux ou à l'extérieur des lieux assurés dont 10 000 \$ pour les ordinateurs portatifs;
- une couverture en responsabilité civile (par exemple si un client glisse et se blesse sur les lieux assurés);
- une indemnité qui peut atteindre 5 000 \$ pour vous aider à poursuivre vos activités professionnelles après un sinistre.

Cette garantie sera offerte à compter du **28 juillet**.

Si vous avez besoin d'une plus grande protection, nous offrons toujours la Solution Micro-Entreprise.

Appelez-nous sans tarder!

1 866 269 1371



MelocheMonnex.com